

EUREX-en-FOREZ

Fiduciaire Européenne

S.E.L.A.S. au capital de 150 000 Euros

Siège social : Rue du Pré Chapelon

42270 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

R.C.S. SAINT-ETIENNE B 305 177 578

DEPOT R.C.S. N°

- 2 1 1 0 4 3 6 8 4

TRIBUNAL DE COMMERCE - ST-ETIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 29 SEPTEMBRE 2004

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de :

- Monsieur René BERANGER en sa qualité de Président de la société
- Monsieur Patrick RULLIERE en sa qualité de Directeur Général de la Société à compter du 30 septembre 2004 au soir.

Elle leur donne quitus de leur gestion jusqu'au 30 septembre 2004.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Patrick RULLIERE

Né le 28 mars 1952 à ANNONAY (07)

Demeurant 11 rue Marcellin Girinon – 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

En qualité de Président de la société pour une durée de six exercices à compter du 1^{er} octobre 2004.

Le Président est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans les limites de l'objet social.

Dans les rapports entre associés, le Président agira dans les limites fixées par les statuts de la société.

L'Assemblée Générale décide également de lui maintenir la rémunération acquise antérieurement en sa qualité de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Patrick RULLIERE a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Président de la société.

certifié au forme le bon d'usage
